

NON CLASSÉ

# TASK-FORCE, les Organisations Professionnelles du TRM présentent leurs conclusions des travaux en cours

26 MAI 2021



**Pour répondre à la demande des transporteurs, le ministère des Transports a organisé une large concertation à travers une « Task-Force », qui réunit depuis le début de l'année les transporteurs, les constructeurs de véhicules et les énergéticiens, afin d'établir un constat partagé entre l'ensemble de ces acteurs.**



L'objectif des travaux de cette Task-Force est de parvenir d'ici l'été 2021 à une convention d'objectifs entre les transporteurs, les constructeurs de véhicules et les énergéticiens visant à notamment à répondre aux attentes des transporteurs de visibilité sur les choix et perspectives technologiques en termes de motorisation, et de favoriser une vision commune sur les perspectives, orientations stratégiques, calendriers, contraintes et priorités de chacun pour la poursuite de la transition écologique du transport routier de marchandises.

Le 12 Mai 2021, une réunion plénière intermédiaire s'est tenue au ministère des transports. A cette occasion, les Organisations Professionnelles du Transport Routier de Marchandises OTRE FNTR Union-TLF ont tenu à rédiger et à présenter un document de synthèse présentant leurs conclusions intermédiaires des travaux en cours.

**Pour elles, les travaux en cours démontrent clairement que, si le secteur du transport routier de marchandises doit s'engager plus largement dans la transition énergétique de son parc de véhicules pour atteindre les objectifs européens de décarbonation en 2050, il ne serait pas raisonnable que le projet de loi « Climat et Résilience », actuellement en discussion au Parlement, lui fixe des échéances qui ne seraient pas fondées et irréalistes eu égard à la réalité de l'effectivité de l'offre des constructeurs et plus encore des réseaux de distribution, au risque d'anéantir sa compétitivité déjà mise à mal par la concurrence européenne et de grever ses capacités d'investissement.**

[Découvrez le document établi conjointement par l'OTRE, la FNTR et l'Union TLF](#)